

DEMARCHES PORTAIL FAMILLE

Voici les démarches à faire pour pouvoir inscrire ou annuler votre (vos) enfant(s) via le portail famille :

Pour vous connecter au portail famille :

- Aller sur le portail famille : <https://gratentour.portail-familles.net>
- Rentrer votre adresse de messagerie (sur identifiant de connexion) puis générer un nouveau mot de passe en cliquant sur 'mot de passe oublié'
- Un courrier relatif à un nouveau mot de passe vous sera envoyé immédiatement (attention spams ou indésirables)
- Suivre la procédure

Une fois connecté au portail famille :

- Cliquer sur la rubrique « mon compte »
- Aller sur la rubrique « accueil de loisirs / périscolaire »
- Cliquer sur « nouvelle réservation »
- Cliquer sur le nom de votre enfant
- Choisir ALAE ou ALSH selon vos besoins
- Aller dans « votre sélection »
- Cliquer sur « continuer » en bas à droite

Vous avez le planning qui s'affiche

Il vous suffit ensuite de cliquer sur le moment ou le jour que vous avez besoin.

Il est possible que la fiche enfant ne soit pas complète :

- Retournez sur « mon compte »
- Aller sur la rubrique « enfants »
- Cliquer sur l'enfant concerné
- Cliquer sur « voir/modifier la fiche enfant »

Il vous faut renseigner le maximum d'informations et valider en bas de page, la case « j'accepte » qui sont les données informatiques. Puis valider. **RGPD.**

Il est également possible que la fiche famille soit incomplète :

- Retourner sur « mon compte »
- Aller sur la rubrique « informations du compte »
- Cliquer sur la rubrique « modifier les informations de la famille »

Il vous faut là aussi remplir le maximum d'informations et accepter en bas de la page les données informatiques. Puis valider. **RGPD.**

Une fois que les fiches sont complètes, vous pouvez inscrire votre (vos) enfant(s).

